

ADDITIF SPÉCIAL EMAGS

2022-11/1-PB

FICHE TECHNIQUE - **NOUVEAU** - FICHE TECHNIQUE

ADDIT PRO EMAG TRAITEMENT DES STOCKS D'ÉMAGS

➤ Définition :

ADDIT PRO EMAG est un additif spécifique pour la sécurisation du stockage des Emags. Cette formule unique, sur base végétale, est 100% soluble dans les Emags de toutes natures.

➤ Optimisation de la stabilité au stockage :

La stabilité des Emags dépend de leur origine (colza, soja, ...).

En fonction de leur provenance, on trouve plus ou moins d'esters méthyliques d'acides gras insaturés.

ADDIT PRO EMAG évite les phénomènes d'oxydation, de formation de sédiments et d'oxydation lors du stockage.

• Protection contre les phénomènes d'oxydation

La stabilité au stockage des Emags traités est renforcée grâce à l'action conjointe de 2 anti-oxydants spécifiques présents dans la formulation de l'additif **ADDIT PRO EMAG**. La durée de stockage est prolongée suivant la méthode Rancimat.

• Protection contre la formation de sédiments, boues et gommages

L'action des anti-oxydants présents dans l'**ADDIT PRO EMAG** va inhiber la réaction des composés non stabilisés et par conséquent la formation de composés insolubles (sédiments, boues et gommages) qui ont pour conséquence le colmatage des filtres et l'apparition de dépôts.

• Protection contre la corrosion

Les propriétés hydrophiles (affinité avec l'eau) des Emags, peuvent engendrer de la corrosion. La formule de l'additif **ADDIT PRO EMAG** a été renforcée en inhibiteurs de corrosion et en désactivateurs de métaux, pour protéger les équipements en laiton, cuivre et autres alliages légers.

➤ Performances :

	EMAG non traité	EMAG traité avec ADDIT PRO EMAG	
		Dosage renforcé 1 L pour 2 000 L	Dosage normal 1 L pour 4 000 L
Traitement des EMAG	NON	OUI	OUI
Stabilité au stockage	+	++++	++
Cuve : prévention des boues et de la rouille	NON	++++	++
Propriétés anti-oxydantes	NON	++++	+++

➤ Recommandations :

Supprimer toute source d'ignition lors de l'utilisation de l'additif, ne pas utiliser sur un corps incandescent ou une source importante de chaleur. Éviter toute projection sur les tissus afin d'éviter les effets de mèche. Empêcher tout écoulement dans les égouts ou milieux naturels. Stockage dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs, de l'humidité, de toute source d'ignition.

DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Unité de Recherches et de Fabrication

125 rue du Royans, Zone d'Activités Mathias - 26320 Saint-Marcel-lès-Valence

Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46 - Email : contact@dacd.com

Site : www.dacd.com - S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S Lyon 453 231 565

APE 4671Z - N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en-Velin (69)



DIVISION
ADDITIFS - TRAITEMENTS
DES HYDROCARBURES

CARACTÉRISTIQUES :

Aspect : liquide de couleur brune orangée

Densité : 0,90 +/- 0,05

Point éclair :

>100°C (vase clos)

DOSAGE RENFORCÉ :

1 L pour 2 000 L d'Emag

DOSAGE NORMAL :

1 L pour 4 000 L d'Emag

APPLICATION :

Introduire avant le remplissage pour une meilleure homogénéisation



DACD
Partenaire · Chimie · Innovation

